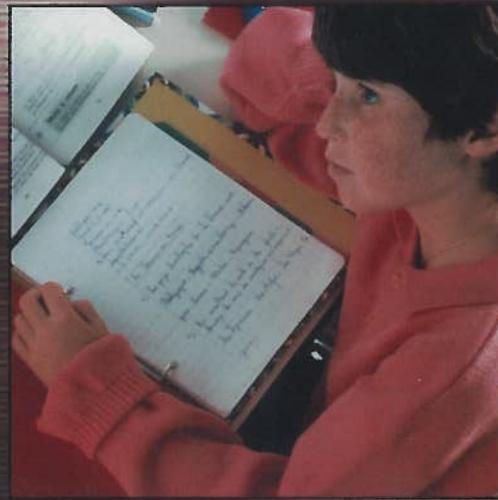


Collectif sous la direction de Suzanne-G. Chartrand

# POUR UN NOUVEL ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

NOUVELLE  
ÉDITION  
REVUE ET  
AUGMENTÉE



Les Éditions  
LOGIQUES

**Orientations et contenus  
d'une nouvelle grammaire  
pour l'école**

## ***L'expansion du groupe du nom: descriptions et propositions didactiques***

Roger Gobbe

«L'enseignement de la grammaire,  
si on lui fait place, se doit d'être une  
formation à la rigueur intellectuelle.»

René Rioul

Dans cet article, nous proposons aux enseignants de français (langue maternelle) de l'enseignement secondaire quelques réflexions sur *l'expansion du groupe du nom*. Décrivons sommairement ces deux termes. Le *groupe du nom* ou *groupe nominal* est formé d'un déterminant et d'un nom: ces deux éléments, qui constituent la base (ou le centre ou encore le noyau) du groupe, sont en relation d'interdépendance, c'est-à-dire que ni le déterminant ni le nom ne peuvent fonctionner l'un sans l'autre. Cette relation peut être mise en évidence par l'opération d'effacement effectuée sur une phrase comme *Ce livre est une grammaire* qui ne peut devenir ni *\*Ce Ø est une*, ni *\*Ø livre est Ø grammaire*.

L'expansion du groupe du nom est formée d'un groupe de l'adjectif, d'un autre groupe du nom, d'une phrase, etc.: elle est en relation de dépendance ou de subordination vis-à-vis du groupe du nom. Cette relation peut être mise en évidence par l'opération d'effacement effectuée sur une phrase comme *Ce livre de grammaire est sur le bureau de l'enseignant* qui peut devenir *Ce livre Ø est sur le bureau Ø*. La subordination est souvent signalée

par un mot de relation (*Ce livre de grammaire, le livre qui est sur la table*) ou par des accords (*un jeune garçon séduisant, des jeunes filles séduisantes*). De manière plus concise, on dira que le groupe du nom (déterminant + nom) est le *subordonnant* ou le *support* et l'expansion, le *subordonné*.

Nous envisagerons successivement les points suivants:

1. Les dénominations des expansions, telles qu'elles apparaissent dans les manuels scolaires: épithète, complément du nom, apposition.
2. Les descriptions qui en sont faites et les aménagements qu'il nous semble souhaitable d'y apporter.
3. Des propositions didactiques qui porteront sur la terminologie et les démarches d'apprentissage.

Nous n'aborderons pas ici l'étude des phrases relatives (*L'idée qu'il défend est généreuse*) ni celle des phrases complétives (*L'idée qu'il défende un innocent le réjouit*); leur approche demanderait un trop long développement.

## 1. DÉNOMINATIONS DES EXPANSIONS DU GROUPE DU NOM

### 1.1 Les trois étiquettes traditionnelles: épithète, complément du nom, apposition

La plupart des grammaires scolaires répartissent les éléments subordonnés au nom en trois fonctions différentes:

1. Épithète du nom: *Une grosse voiture rouge, une figure rectangulaire, un amoureux déçu...*
2. Complément du nom: *Le toit de la maison, un remède contre la toux, un fer à souder, la Tour Eiffel...*
3. Apposition au nom: *La ville de Paris ou la ville de Paris, Louis XIV, roi de France...*

À l'écart de ces dénominations largement répandues, notons, à titre d'exemple, pour signaler que les choses ne sont pas aussi simples et que la terminologie n'a rien d'immuable ni

d'homogène, les termes utilisés par la *Grammaire Larousse du français contemporain* (§§ 283, 309, 311):

1. Adjectif épithète: *Cet élève  paresseux  a été renvoyé du lycée.*
2. Adjectif apposé: *Cet élève,  paresseux , a été renvoyé du lycée. Ah! que je voudrais savoir quelque chose  de militaire  (Balzac).*
3. Substantif épithète: *L' instinct tortue  (Alain).*
4. Substantif épithète détachée ou apposition: *La  bienveillance ,  qualité si rare  ...*

### 1.2 Le choix de la dénomination: en fonction de la classe grammaticale ou de la fonction syntaxique?

Ce qui étonne dans toutes ces dénominations, c'est qu'une même relation syntaxique, la fonction de subordonné à un nom, c'est-à-dire de complément du nom, soit appelée de trois façons différentes. Certes, on devine aisément le pourquoi de cette étrangeté: la «fonction» épithète renvoie à la classe grammaticale des adjectifs comme les «fonctions» de complément du nom et d'apposition renvoient à celle des noms. C'est donc bien le critère d'appartenance à une classe qui préside aux appellations des expansions du groupe du nom. Or, dans toutes les autres appellations grammaticales, c'est toujours la relation syntaxique qui est première pour dénommer la fonction. Aucun grammairien n'a jugé utile de dénommer le sujet grammatical de façon différente selon qu'il appartient à la classe des noms (*Le chat dort*) ou à celle des pronoms (*Il ronronne*) ou encore selon qu'il est une phrase complétive (*Qu'il vienne le voir lui fera plaisir*) ou un infinitif (*Venir le voir lui fera plaisir*). Il est plus que vraisemblable que le terme épithète ait été introduit pour des raisons orthographiques: l'adjectif subordonné à un nom s'accorde avec celui-ci, à l'inverse du complément du nom ou de l'apposition<sup>1</sup>.

1. Pour cette dernière, il y a parfois un semblant d'accord: *L'hirondelle, messagère du printemps/Le crocus, messenger du printemps*. Cf. Grevisse-Goosse, 1986, § 338.

Quant à cette dernière appellation, elle trouve une justification du même ordre (Chervel, 1977, p. 191): une apposition au sujet, du genre *Un officier, un colonel, entra*, montre qu'il n'y a qu'un seul sujet et justifie ainsi l'accord du verbe. Le complément du nom permet de distinguer des constructions apparemment identiques mais de fonctionnement différent, comme *le chou de Bruxelles* (complément du nom) et *la ville de Bruxelles* (apposition au nom). L'enseignement du latin a aussi son mot à dire: quel potache n'a pas traduit *la ville de Rome* (apposition, donc même cas que le subordonnant: *Urbs Roma*) par *\*Urbs Romae* (c'est-à-dire comme un complément du nom, et donc au génitif)?

## 2. DESCRIPTION DES EXPANSIONS DU GROUPE DU NOM

### 2.1 L'épithète

#### *Description*

L'épithète est presque toujours décrite comme un adjectif, un participe (forme adjectivale du verbe), plus rarement comme un adverbe, subordonnés à un nom et placés dans son environnement immédiat, sans pauses ni ponctuation:

Adjectif: *Un repas gargantuesque, un grand talent artistique...*

Participe: *Des amours naissantes, le chapitre précédent...*

Adverbe: *Des gens bien, la roue avant...*

Avec quelques pronoms, la subordination se fait par la préposition *de*:

*Rien/ quelque chose de bon, personne de plus habile, quelqu'un d'aimable...<sup>2</sup>.*

Les ambiguïtés de terminologie apparaissent quand l'adjectif épithète construit sans préposition est séparé du nom, c'est-à-dire antéposé ou postposé, isolé par la ponctuation ou par les

2. Bonnard (1982, § 232, Rem.) signale aussi l'existence d'épithète indirecte d'un nom complément: *Paul a deux filles de mariées*. Cette analyse s'oppose à celle des Le Bidois (1971, §§ 941 et 1831) et de Grevisse-Goosse (1986, § 243, d.), qui en font un attribut.

pauses et l'intonation et jouissant d'une relative mobilité dans la phrase:

*Opiniâtre, la pluie tombait doucement* (S. Groussard).

*Toutes les autres tables, disposées en fer à cheval, se contentaient d'une toile cirée* (H. Bazin).

*Méticuleuse pour le lait, les récipients de la mémé étaient lavés et relavés* (R. Sabatier).

L'adjectif est alors considéré tantôt comme *adjectif apposé* ou comme *apposition*, selon la nomenclature officielle française (Circ. 75-250), tantôt comme *épithète détachée*: cette dernière appellation est retenue en Belgique par le *Code de terminologie*.

*L'épithète est une fonction liée à l'adjectif, au participe et à quelques adverbes.*

Plusieurs grammaires scolaires élargissent la notion d'épithète au-delà des trois classes grammaticales signalées ci-dessus. Ainsi, Grevisse-Goosse (1989, § 118, b, Rem. 2) rapprochent des épithètes «d'autres éléments pouvant s'employer comme attributs», notamment des syntagmes prépositionnels à valeur adjectivale:

(1) *Un homme à la page,*

et des «propositions absolues»:

(2) *Camille Pierrotte s'encourt vite, toute confuse et le feu aux joues* (A. Daudet).

Cet élargissement nous paraît discutable. À partir de l'exemple (1), il est facile d'employer *à la page* comme attribut: *Un/cet homme est à la page*, ce qui conduirait à analyser *à la page*, dans (1), comme une épithète. Il n'en va pas de même avec l'exemple (2), dans lequel *le feu aux joues* ne peut s'employer comme attribut: \**Il/elle est le feu aux joues*; la phrase ne devient grammaticale qu'avec le verbe avoir: *Il/elle a le feu aux joues* et, du même coup, il n'y a plus d'attribut mais un complément direct du verbe, ce qui met fortement en doute la fonction d'épithète dans l'exemple (2).

Si l'on poursuit la lecture de Grevisse-Goosse, on trouve (§ 118, d) les exemples suivants, analysés comme compléments déterminatifs, c'est-à-dire comme compléments du nom:

- (3) *Une statue de/en bronze,*
- (4) *Un canon contre les avions,*
- (5) *Les gens d'ici.*

Or, à partir de chacun d'eux, il est possible de construire des attributs:

- (3') *Une/cette statue est de/en bronze,*
- (4') *Un/ce canon est contre les avions,*
- (5') *Les/ces gens sont d'ici.*

Il serait donc cohérent de les analyser comme des épithètes et non comme des compléments du nom... Comment élèves et enseignants feront-ils la distinction entre des éléments qui, sous des apparences identiques (*à la page, de/en bronze, contre les avions, d'ici*) exercent des fonctions différentes (épithète, complément du nom)? Tentons de clarifier l'analyse: dans les exemples (1), (3), (4) et (5), l'élément subordonné est composé d'un groupe prépositionnel (préposition + groupe du nom, avec ou sans déterminant<sup>3</sup>; nous proposons de le décrire comme un complément du nom, dont il a les structures caractéristiques; quant à l'exemple (2), il demande une autre description sur laquelle nous reviendrons. À ce stade de l'analyse, nous réservons le terme d'épithète et d'épithète détachée à la classe des adjectifs, à laquelle s'ajoutent les participes et quelques adverbes.

## 2.2 Le complément du nom

### *Description*

Le complément du nom est toujours décrit comme un nom subordonné à un autre nom. La subordination est normalement marquée

<sup>3</sup>. Le déterminant peut/doit réapparaître: *Un canon contre (les) avions, une statue d'un bronze patiné.*

par une préposition (construction prépositionnelle ou indirecte):

*Le livre de Pierre, mon départ pour le Québec, mon arrivée à Montréal.*

Elle peut aussi être marquée par la place du complément, situé immédiatement après le nom support; il y a alors ellipse de la préposition et du déterminant (construction non prépositionnelle ou directe<sup>4</sup>):

*L'Affaire (de) Dreyfus, un lavage (à la) minute, le conflit (entre les) parents (et les) enfants.*

Cette double possibilité de construction peut entraîner des confusions entre le complément du nom et l'apposition:

Complément du nom	Apposition
<i>Le livre <u>de grammaire</u></i>	<i>La ville <u>de Paris</u></i>
<i>La rue <u>Voltaire</u></i>	<i>Le mot <u>vérité</u></i>

Le détachement du complément du nom est peu fréquent, mais possible, le plus souvent justifié par des raisons de style<sup>5</sup>:

*Un long temps passa, de méditation et d'étude (A. Gide).  
Contre nous de la tyrannie l'étendard sanglant est levé  
(Rouget de Lisle).*

#### *Un cas particulier de détachement du complément du nom*

Dans la phrase suivante,

*Colomba se leva, l'œil sec mais la figure animée  
(P. Mérimée)*

les séquences soulignées sont généralement présentées comme des compléments circonstanciels de manière. Telle est l'explication proposée par la *Grammaire Larousse du français contemporain* (§ 279, 5°), par Baylon-Fabre (1973, p. 180) et par Wagner et Pinchon (1962, § 55, Rem. 3). Qu'il s'agisse d'une manière ou

4. Cf. Riegel et al., 1994, p. 186.

5. On ne confondra pas ce détachement avec le déplacement dû à la construction de la phrase de type interrogatif (*De quel auteur classique avez-vous lu les œuvres?*) ou emphatique (*Cette région, j'en connais toutes les promenades.*)

d'une attitude, chacun en conviendra; mais il s'agit là d'un commentaire de sens qui ne doit pas tenir lieu de description d'un fonctionnement. La question se pose alors de savoir si la fonction de complément circonstanciel convient pour décrire ces structures. Le complément circonstanciel est censé être en relation avec le verbe de la phrase, alors que les segments étudiés paraissent se rapporter à un nom plutôt qu'à un verbe: *l'œil sec* et *la figure animée* complètent ou décrivent *Colomba* et non sa façon de marcher. En faire un complément de phrase, comme le propose Gardès-Tamine (1990, p. 108), ne convainc pas davantage, pour les mêmes raisons: ces segments semblent être subordonnés à un nom plutôt qu'à toute la phrase. Mais ce qui nous semble déterminant pour refuser cette description, c'est le fait que ces segments sont toujours organisés autour d'un nom en relation d'interdépendance avec une suite (adjectif, groupe nominal prépositionnel...), c'est-à-dire que ce nom et cette suite ne peuvent fonctionner l'un sans l'autre:

\**Colomba se leva, l'œil Ø mais la figure Ø*

\**Colomba se lave, Ø sec mais Ø animée*

Ceci n'est jamais le cas pour un complément circonstanciel ou un complément de phrase quand il présente les mêmes configurations; la suite du nom n'est jamais structurellement indispensable:

*Il est parti la nuit de Noël* → *Il est parti la nuit Ø.*

*L'été prochain, nous irons en Provence* → *L'été, nous irons en Provence.*

Une approche plus satisfaisante est proposée par Grevisse-Goosse (1989, § 118, b, Rem. 2), qui décrivent cette tournure comme une proposition absolue (ou un complément absolu), c'est-à-dire «un syntagme qui est constitué d'un sujet et d'un prédicat sans verbe conjugué, qui n'a pas de mot introducteur et qui peut être (...) complément du nom». Les exemples illustrant cette notion sont les suivants:

*Tu m'aideras, le cas échéant.* — *Mes efforts ayant échoué, je cède la place.* — *Ces lignes écrites, je me suis mis à genoux.* — *Une fois la maison vide, on commença les travaux.* — *Aussitôt l'ennemi dehors, on respira.* — *Les ducs hors de cause, il reste dans la noblesse trois catégories.*

Cette analyse doit être discutée au plan théorique et au plan didactique. Au plan théorique, elle présente l'avantage de bien mettre en évidence un élément caractéristique des tournures comme *l'œil sec, la figure animée...*: la relation d'interdépendance entre le nom (= sujet) et sa suite (= prédicat). Mais les exemples proposés par Grevisse-Goosse pourraient être mis en relation avec des subordinées circonstancielles:

Propositions absolues

*Tu m'aideras, le cas échéant*

*Mes efforts ayant échoué, je cède la place.*

*Ces lignes écrites, je me suis mis à genoux.*

*Une fois la maison vide, on commença les travaux.*

*Aussitôt l'ennemi dehors, on respira.*

*Les ducs hors de cause, il reste dans la noblesse trois catégories.*

Subordonnées circonstancielles

*Tu m'aideras si le cas échoit.*

*Puisque mes efforts ont échoué, je cède la place.*

*Quand/Après que ces lignes furent écrites, je me suis mis à genoux.*

*Une fois que la maison fut vide, on commença les travaux.*

*Aussitôt que l'ennemi fut dehors, on respira.*

*Puisque/Si/Étant donné que les ducs sont hors de cause, il reste dans la noblesse trois catégories.*

Les «propositions absolues» apparaissent alors comme un cas particulier de la réduction des phrases subordinées, en l'occurrence les circonstancielles, avec ou sans marqueur de subordination (Gobbe-Tordoir, 1986, §§ 155-159). Mais quelle pourrait être la circonstancielle à mettre en relation avec l'exemple étudié:

Colomba se leva { quand  
parce qu'  
comme  
dans la mesure où... } elle eut/avait l'œil sec?

Il semble bien qu'il n'y ait ici aucune relation possible avec une subordonnée circonstancielle.

Au plan didactique, l'enseignant éprouvera sans doute bien des difficultés à expliquer à l'élève que ce *complément absolu* peut être *complément du nom* (§ 93, c) pouvant jouer le rôle d'une *épithète* (§ 118, b, Rem. 2).<sup>6</sup>

Si l'on tient compte des éléments rappelés ci-dessus, il nous semble que la description des tours comme *l'œil sec*, *la figure animée* gagnerait en clarté et en cohérence si on les mettait en relation avec deux relatives, la première étant obligatoirement à verbe *avoir*, la seconde à verbe *être*:

*Colomba qui a l'œil qui est sec, Colomba qui a la figure qui est animée.*

La réduction de ces deux relatives, c'est-à-dire l'effacement des deux relatifs et des deux verbes (Gobbe-Tordoir, 1986, §§ 108-111), donne:

*Colomba, l'œil sec, Colomba, la figure animée.*

Cette explication met en évidence:

- 1) la subordination au nom par la relative à verbe *avoir*.
- 2) l'interdépendance des éléments par la relative à verbe *être*.
- 3) la nécessité de placer la séquence obtenue après réduction dans l'environnement immédiat du nom pour éviter toute ambiguïté, comme pour les relatives. Comparez:

*Les mains dans les poches, Pierre observe Paul.*

*Pierre, les mains dans les poches, observe Paul.*

6. Bonnard (1982, § 236) explique ces tournures en parlant de «groupes solidaires non verbaux» (= interdépendance) «qui se rapportent globalement soit au verbe, soit au nom, soit aux deux à la fois». La relation au nom ou au verbe et au nom ne nous semble pas satisfaisante.

*Pierre observe, les mains dans les poches, Paul.*  
*Pierre observe Paul, les mains dans les poches.*

Ce type particulier de complément du nom est le plus souvent détaché du reste de la phrase par la ponctuation ou par l'intonation et les pauses, d'où l'étiquette de complément détaché du nom que nous avons proposée dans notre *Grammaire* (§ 54, B). La même construction se retrouve, plus rarement, non détachée de son support; elle est alors reliée à celui-ci par une préposition, généralement à:

*L'araignée au ventre rond, l'homme à l'oreille cassée.*

Dans ce cas, nous maintenons (provisoirement?) l'appellation de complément détaché du nom, bien qu'elle soit évidemment beaucoup moins adéquate...

### 2.3 L'apposition

L'apposition a reçu des descriptions fort variées dont il importe de donner un bref aperçu si l'on veut non pas résoudre le problème, mais tenter de le clarifier et d'en tirer quelques implications didactiques<sup>7</sup>.

*Description de Wagner et Pinchon (1962): l'apposition n'est pas une fonction.*

Wagner et Pinchon (1962, §§ 10, 5; 70, 1 et 2; 160) récusent le terme apposition qui «ne dénote pas une fonction à proprement parler, mais un cas particulier de la construction que nous appelons mise en position détachée». Pause(e)s ou virgule(s), anté-/post-position caractérisent cette construction dont le support est un nom, le subordonné étant un adjectif ou un autre nom:

*Cherbourg, le grand port de guerre de la Manche...*

*Sa piété, très sincère, était sérieuse et profonde*  
(L. Bertrand).

7. Pour une vue plus complète, voir Rioul, 1983.

Quant à la fonction du terme détaché, «elle est identique à celle du terme (ou du membre) auquel il se rapporte». Si l'apposition n'est pas une fonction grammaticale, cela conduit, comme le remarque Dessaintes (1971, p. 75) à une impasse:

«Prenons l'exemple: Pierre, malade, a dû s'aliter; malade a donc une fonction identique à celle du terme auquel il se rapporte: malade a donc la même fonction que... Pierre!»

### *La position de la grammaire traditionnelle*

La position traditionnelle, proposée par la *Grammaire Larousse* (§ 283) ou par Bonnard (1982, § 234), décrit l'apposition comme une relation d'un nom à un autre nom, entre lesquels existe une identité sémantique. Répondent à cette description des constructions comme les suivantes:

1. construction non prépositionnelle, où rien ne sépare les deux noms:  
*Le poète Verlaine, la note do, le mot grammaire.*
2. construction non prépositionnelle, où les pauses ou la ponctuation et l'intonation détachent les deux noms:  
*Mon maître, M. Dubois - M. Dubois, mon voisin.*
3. construction prépositionnelle, où le subordonné est rattaché à son support par un *de* explétif:  
*La ville de Paris, le péché d'avarice.*

L'identité de sens qui caractérise le couple de noms peut être mise en évidence par sa transformation en une phrase à verbe être (sujet-verbe-attribut):

Couple	Phrase à verbe être correspondante
<i>Le poète Verlaine</i>	<i>Ce poète est Verlaine/Verlaine est un poète.</i>
<i>La note do</i>	<i>Cette note est (un) do/Do est une (la) note.</i>
<i>Le mot grammaire</i>	<i>Ce mot est grammaire/Grammaire est un (ce) mot.</i>

<i>Mon maître, M. Dubois</i>	<i>Mon maître est M. Dubois/M. Dubois est mon maître.</i>
<i>M. Dubois, mon voisin</i>	<i>M. Dubois est mon voisin/Mon voisin est M. Dubois.</i>
<i>La ville de Paris</i>	<i>Cette ville est Paris/Paris est une (cette) ville.</i>
<i>Le péché d'avarice</i>	<i>Le péché est l'avarice/L'Avarice est un péché.</i>

Cette description et cette procédure de transformation soulèvent au moins trois problèmes:

1. Les déterminants des phrases à verbe *être* ne correspondent pas nécessairement à ceux du couple. Selon la phrase réalisée, on peut observer:
  - pas de modification: *M. Dubois est mon voisin* → *M. Dubois, mon voisin.*
  - des modifications: *Ce poète est Verlaine/Verlaine est un poète; Le poète Verlaine.*
  - des ajouts: *Cette ville est Paris/Paris est cette ville; La ville de Paris.*

Nous renvoyons pour ce point à l'étude de Rioul (1983) qui propose une explication de ce phénomène.

2. L'identité sémantique: cet élément clé de la description de l'apposition introduit une donnée de sens dans une description de structures. Il y a donc interférence de deux plans, fortement critiquée par de nombreux linguistes, dont Dessaintes (1966, p. 100):

«Qu'est-ce en effet que l'identité sémantique, sinon une relation établie, hors de tout fonctionnement linguistique, et visant à poser  $A = B$ ? Dans la ville de Paris, on ne s'inquiète pas de Paris par rapport à ville (Paris est complément de ville, ce qu'il n'est plus dans cette ville est Paris, où subsiste cependant la même identité), mais on invoque l'identité des signifiés, laquelle

ne peut être établie que par voie déductive, donc logique.»

Si l'on souhaite néanmoins maintenir cette donnée descriptive, il importe de bien prendre conscience que l'on quitte le plan de la syntaxe pour celui de la sémantique, voire celui de la connaissance du monde<sup>8</sup>. Il importe aussi de signaler qu'il y a tantôt une relation d'identité totale entre les deux noms, c'est-à-dire que le subordonné présente un aspect particulier du support (*M. Dubois, mon voisin*), tantôt une relation d'identité partielle, ou mieux d'inclusion, c'est-à-dire que le subordonné ne présente qu'une partie du support (*Parmi les douze mois, il y a le mois de mai*).

3. L'apposition est-elle le premier ou le deuxième nom du couple? La question divise les grammairiens. Pour les uns (Grevisse-Goosse, 1989, § 121; Rioul, 1983), l'apposition est l'attribut de la phrase à verbe *être*, ce qui explique qu'elle est tantôt le premier élément du couple, tantôt le second. Soit le couple suivant et les phrases à attribut correspondantes:

<i>Le poète Verlaine</i>	}	<p><i>Ce poète est Verlaine.</i></p> <p><i>Verlaine est un poète.</i></p>
--------------------------	---	---

Dans les deux phrases, le sujet, seul élément pouvant être détaché par *c'est... qui*, est *Verlaine*:

*C'est Verlaine qui est un/ce poète.*

et non:

*\*C'est un/ce poète qui est Verlaine.*

L'apposition est donc *le poète*.

8. Il faut un savoir géographique pour analyser le couple *Djerba, l'île des Lotophages*. Si l'on ignore que *l'île des Lotophages* est un surnom de *Djerba*, comment établir autrement que par hasard la relation d'identité?

À l'inverse:

Une panthère mâle } *Cette panthère est un mâle.*  
                               } *Ce mâle est une panthère.*

\**C'est un mâle qui est cette panthère.*

L'apposition est donc *mâle*.

Pour d'autres grammairiens (par exemple Bonnard, 1982, & 234), l'apposition est toujours le second élément: cette position trouve sa justification dans le fait que le nom support est le seul à régir les accords éventuels dans la phrase: *La fonction de directeur est importante*<sup>9</sup>.

### *Notre description de l'apposition*

Ce survol rapide (et non exhaustif) de quelques descriptions de l'apposition risque fort de laisser l'enseignant sur sa faim ou, au contraire, de le décourager... Tantôt l'apposé n'a pas de fonction, tantôt l'apposition est une fonction, tantôt elle est une construction, le rapport d'identité est soit admis, soit contesté...

Personnellement, notre choix retiendra les éléments descriptifs suivants:

- 1) la subordination d'un nom à un autre nom, que celle-ci soit ou non prépositionnelle;
- 2) le deuxième élément est toujours l'apposition: ce choix est dicté par les contraintes d'accord que peut exercer le premier élément;
- 3) la relation d'identité ou d'inclusion, traduite par la phrase à verbe *être*: ce choix permet de distinguer l'apposition (*La ville de Bruxelles*) du complément du nom (*Le chou de Bruxelles*);

9. D'autres approches de l'apposition ont été proposées. Signalons celles de Dessaintes (1966 et 1971) et Wilmet (1986).

Ainsi précisé, le couple nom + apposition peut présenter des constructions très différentes, bien répertoriées par Rioul (1983); nous reprenons ci-dessous les principales d'entre elles et renvoyons à l'article pour les commentaires.

1. Construction directe sans détachement:

N commun + N propre		<i>Le poète Verlaine.</i>
N propre + N commun		<i>Voltaire (le) poète ne vaut pas Voltaire le conteur.</i>
N commun + N commun		<i>Une panthère mâle. Le mot ap- position.</i>

2. Construction directe avec détachement:

N propre + déterminant + N commun		<i>Bernard Loiseau, le grand restau- rateur de Saulieu. Jean, cet idiot.</i>
N commun + déterminant + N commun		<i>Le conducteur, cet imbécile.</i>
N propre + N commun (sans déterminant)		<i>Dupont et Dupond, détectives.</i>
N commun + N commun (sans déterminant)		<i>Ce roman, grand prix de l'Ac- adémie française.</i>

3. Construction indirecte:

N commun + prép. + N propre		<i>La ville de Paris.</i>
N commun + prép. + N commun		<i>Le mois de mai. L'idée du bon- heur. Ce drôle de type. Le jour du 24 juin.</i>

4. Construction métaphorique:

N commun + N commun		<i>La fée électricité (V. Hugo). Le troupeau des ponts (Apol- linaire).</i>
---------------------	--	---

Parmi les constructions répertoriées ci-dessus, certaines se ressemblent alors qu'elles correspondent à des fonctionnements différents. Examinons le cas suivant. Soit les phrases:

(1) *Ce reliquaire, chef-d'œuvre de l'orfèvrerie, a été volé.*

(2) *Le facteur, képi sur la tête, distribue le courrier.*

(3) *Notre club de ping-pong, chose jamais vue, a gagné.*

dans lesquelles le sujet est suivi d'un segment entre virgules composé d'un nom et d'une suite. Soumettons celle-ci à différentes manipulations:

1. Effacement de la suite:

(1) \* *Ce reliquaire, chef-d'œuvre Ø, a été volé.*

(2) \* *Le facteur, képi Ø, distribue le courrier.*

(3) *Notre club de ping-pong, chose Ø, a gagné.*

L'impossibilité d'effacer la suite tend à montrer la relation d'interdépendance de ce segment avec le nom.

2. Relativisation du segment:

(1) *Ce reliquaire, qui est un chef-d'œuvre d'orfèvrerie,*

(2) *Le facteur, qui a le képi sur la tête,*

(3) \**Notre club de ping-pong, qui est une chose jamais vue,*

La relativisation est possible pour (1) et (2): le segment est donc bien subordonné au nom; la relative à verbe *être* pour (1) autorise à parler d'apposition; la relative à verbe *avoir* pour (2) et l'interdépendance du nom et de sa suite, correspondent à ce que nous avons appelé complément détaché du nom. Par contre, (3) refuse toute relativisation et n'est donc pas subordonné au nom.

3. Déplacement du segment:

(1) *Chef-d'œuvre d'orfèvrerie, ce reliquaire a été volé.*

(2) *Képi sur la tête, le facteur distribue le courrier.*

(3) *Chose jamais vue, notre club de ping-pong a gagné.*

*Notre club de ping-pong a, chose jamais vue, gagné.*

*Notre club de ping-pong a gagné, chose jamais vue.*

Le segment peut précéder le nom support en (1) et en (2), mais ne peut guère prendre place ailleurs dans la phrase; par contre, en (3) le segment a plusieurs points d'insertion possibles. L'opération permet de renforcer l'hypothèse d'une subordination du segment au nom en (1) et en (2) et la réfute en (3).

4. Introduction d'un déterminant devant le nom:

(1) *Ce reliquaire, un/ce chef-d'œuvre de l'orfèvrerie,*

(2) *Le facteur, un/le/son képi sur la tête,*

(3) \* ? *Notre club de ping-pong, une/cette chose jamais vue,*

Les phrases (1) et (2) s'accrochent fort bien de la présence d'un déterminant devant le segment étudié, mais un déterminant en (3) est hautement improbable. D'autre part, le déterminant interdit l'antéposition en (1), mais l'autorise en (2):

(1) \* *Un/ce véritable chef-d'œuvre d'orfèvrerie, ce reliquaire a été volé.*

(2) *Un/le/son képi sur la tête, le facteur distribue le courrier.*

Mais ce déterminant permet l'effacement de la suite du nom en (1) et non en (2):

(1) *Ce reliquaire, un/ce chef-d'œuvre Ø, a été volé.*

(2) \* *Le facteur, un/le/son képi Ø, distribue le courrier.*

Les manipulations effectuées après l'introduction d'un déterminant n'infirmes pas la subordination du segment au nom support pour (1) et (2), mais confirment qu'il s'agit bien de deux constructions différentes, même si elles sont voisines l'une de l'autre. Quant au segment de la phrase

(3), sa description ne peut se faire dans le cadre des éléments subordonnés au nom<sup>10</sup>.

### 3. PROPOSITIONS DIDACTIQUES

#### 3.1 Adopter une terminologie cohérente

##### *La terminologie de Grevisse-Goosse*

Nous avons signalé au début de cet article en quoi la terminologie désignant les éléments subordonnés au nom manquait de cohérence. Sans doute certains grammairiens y ont-ils été sensibles. Ainsi, Grevisse-Goosse (1986, § 340) posent bien le problème, sans pour autant y apporter de solution:

«Alors que complément désigne normalement tout élément subordonné, quelle que soit sa nature, nous prenons ici le mot dans un sens plus restreint, puisque nous l'opposons aux épithètes, aux appositions, aux propositions relatives ou conjonctives».

Le terme de complément déterminatif est retenu, «même si cette dénomination ne paraît pas tout à fait satisfaisante»<sup>11</sup>.

10. Nous pensons qu'il faut le considérer comme une phrase non verbale (dont le thème est *chose* et le prédicat *jamais vue*) juxtaposée par contiguïté à la phrase verbale: cf. notre *Grammaire*, § 224, notamment 2, Rem. 1 et § 301.

Pour mémoire, signalons qu'on ne parle pas d'apposition pour les termes soulignés dans les phrases suivantes:

(1) *Le témoin a pu identifier l'assassin à l'aide de portraits-robots, assassin qu'il avait entrevu sur les lieux du crime.*

(2) *Pierre est venu avec moi au restaurant, lui qui suit un régime!*

(3) *Je le lui ai dit, à Pierre, qu'il fallait partir tôt.*

En (1) et (2), les termes soulignés ne sont que la reprise, textuelle en (1), anaphorique en (2) de ces termes, ce qui permet de prolonger la phrase. La phrase (3) est le résultat de l'emphase de *J'ai dit à Pierre qu'il fallait partir tôt*: la mise en place des pronoms fait partie de la transformation d'emphase.

11. Elle donne à penser que d'autres compléments ne sont pas déterminatifs. Or l'épithète peut être déterminative: *Vous peindrez la petite porte en vert, les autres en blanc. Petite détermine, dans l'ensemble des portes à peindre, une porte particulière.*

### La terminologie de Baguette-Moreau et celle de Baylon-Fabre

Baguette-Moreau (1985) proposent les descriptions suivantes:

- (1) *l'art vénitien*: adjectif, expansion du nom *art*.
- (2) *les gens qui vivent à Venise*: relative, expansion du nom *gens*.
- (3) *la dentelle de Venise*: groupe prépositionnel, expansion du nom *dentelle*.
- (4) *la ville de Venise*: groupe prépositionnel, expansion du nom *ville*, apposée à ce nom.

Chacune des constructions présentées est donc décrite par la dénomination de la classe grammaticale du terme subordonné suivie d'un même terme, expansion, qui désigne ainsi tous les subordonnés au nom<sup>12</sup>. Sont donc éliminées les appellations traditionnelles d'épithète et de complément du nom; seul le terme apposé est maintenu pour différencier (4) de (3).

Baylon-Fabre (1973, pp. 165-169) appellent complément du nom l'ensemble des éléments subordonnés au nom et, «faute de mieux», les numérotent de 1 à 4, selon l'appartenance à la classe grammaticale: ainsi, disent-ils, «l'étiquette mentionnant la fonction est-elle mise sur chaque cas particulier». La correspondance s'établit de la manière suivante:

Complément du nom 1: adjectif: *un chat gris et caressant*.

Complément du nom 2: participe présent<sup>13</sup>: *un cheval boitant bas*.

Complément du nom 3: nom prépositionnel: *le cheval d'Henri IV*.

Complément du nom 4: nom prépositionnel ou non: *la ville de Paris, le cheval Bayard*.

12. En l'absence d'autres exemples, on peut penser que *la rue Voltaire* serait décrite comme un nom, expansion de *rue* et *l'idée qu'il vienne*, comme une complétive, expansion de *idée*.

13. Il ne faut pas confondre le participe présent et l'adjectif verbal. Nous ne retenons pas ce cas comme complément du nom, mais comme un cas de réduction de la relative: *un cheval qui boitait bas*. Cf. notre *Grammaire*, § § 108-111.

La distinction entre les compléments du nom 3 et 4 est affaire de sens, «le critère de l'apposition étant le critère d'identité».

*Notre proposition de terminologie pour l'école secondaire*

Nous pensons trouver, tant chez Baguette-Moreau que chez Baylon-Fabre, un début de solution qui nous invite à prolonger leur réflexion dans le sens suivant:

1. Complément du nom est le terme général apte à désigner tous les éléments subordonnés au nom. Nous le préférons à expansion parce qu'il s'intègre dans un métalangage clair et déjà établi dans la pratique scolaire: complément du verbe, de l'adjectif, du pronom, de l'adverbe...
2. Le complément du nom est direct ou indirect selon l'absence ou la présence d'une préposition. Cette distinction est tout à fait classique pour les compléments du verbe et il n'y a pas de raison pour ne pas la reprendre ici, notamment pour mettre en relation les noms dérivés d'un verbe et ce verbe lui-même:

<i>obéir à</i>	<i>l'obéissance à la loi/aux parents;</i>
<i>partir pour</i>	<i>le départ pour la chasse;</i>
<i>ou pour distinguer:</i>	
<i>le capitaine Dreyfus</i>	<i>le capitaine de Dreyfus;</i>
<i>ou encore pour assimiler:</i>	
<i>le procès Zola</i>	<i>le procès de Zola</i>

3. Le complément du nom est détaché ou non détaché: cette distinction, le plus souvent liée à la construction directe, intervient dans les domaines de la ponctuation, des pauses et de l'intonation; elle est essentielle dans le cadre de l'adjectif, qui acquiert alors des valeurs circonstancielles; comparez: *Ce soldat, blessé, sera décoré* (= parce qu'il a été blessé) et *Ce soldat blessé sera décoré* (la blessure n'est pas nécessairement la cause de la décoration).

4. Le complément du nom appartient à une classe grammaticale: adjectif, nom avec/sans suite interdépendante... L'indication de la classe nous paraît, à ce stade de la description seulement, essentielle; elle conditionne en effet:
- 1) pour l'adjectif, son accord avec le support;
  - 2) pour le nom sans suite interdépendante, la possibilité ou l'impossibilité d'établir la relation d'identité ou d'inclusion;
  - 3) pour le nom avec suite interdépendante, la possibilité de construire la relative à verbe *avoir*.
5. Quelle place accorder aux termes traditionnels épithète, apposition, complément du nom? La réflexion doit ici s'orienter dans des directions différentes.
1. L'étiquette traditionnelle complément du nom ne peut être retenue: le même mot ne peut désigner à la fois l'ensemble des éléments subordonnés au nom (ses expansions) et une variété particulière de ceux-ci.
  2. La question se pose alors de savoir s'il est nécessaire ou utile ou indispensable de dénommer chacune des variétés ou, au contraire, si ces dénominations sont une surcharge métalinguistique dont on peut faire l'économie. Notre rôle n'est pas de choisir entre ces deux hypothèses, mais de montrer à quoi engage la réponse retenue.
  3. Si l'on croit utile de dénommer chacun des modes de subordination au nom, il n'y a aucune raison, nous semble-t-il, de rejeter épithète et apposition dans leur acception traditionnelle: ces termes font partie, depuis longtemps, du vocabulaire grammatical et scolaire. Par contre, il s'impose d'étiqueter les deux constructions restantes: (1) *le livre de mon ami* et (2) *le facteur, képi sur la tête*. Adjoint pourrait convenir pour (1) et ajout pour (2). On disposerait ainsi de quatre termes participant tous du même sémantisme «qui est placé à côté»: épithète, apposition, adjoint, ajout.

4. Si, au contraire, on estime inutile de dénommer ces constructions, il faut supprimer épithète et apposition, qui n'ont plus de raisons d'être.
5. Compte tenu de ce qui précède (points 1 à 4), la description des éléments subordonnés au nom pourrait se présenter de la façon suivante, les termes entre parenthèses pouvant être passés sous silence:

<i>La <u>jolie</u> robe rouge</i>	C dir du N, adj. (épithète)
<i>Pierre, <u>malade</u>, est absent</i>	C dir détaché du N, adjectif (épithète détachée)
<i>Le poète <u>Verlaine</u></i>	C dir du N, nom (apposition)
<i>Mon poète préféré, <u>Verlaine</u></i>	C dir détaché du N, nom (apposition détachée)
<i>La rue <u>Voltaire</u></i>	C dir du N, nom (adjoint)
<i>Agassi, <u>les cheveux en bataille</u></i>	C dir détaché du N, nom (ajout détaché)
<i>Rien <u>de grand</u></i>	C ind du N, adj. (épithète)
<i>La ville <u>de Paris</u></i>	C ind du N, nom (apposition)
<i>Le livre <u>de mon ami</u></i>	C ind du N, nom (adjoint)
<i>Un long temps passa, <u>de méditation et d'étude</u></i>	C ind détaché du N, nom (adjoint détaché)
<i>L'araignée <u>au ventre blanc</u></i>	C ind du N, nom (ajout)

6. Quelle que soit la solution retenue, elle suscitera des critiques puisque toute terminologie est le reflet d'une/de théorie(s) grammaticale(s) de référence à propos desquelles l'unanimité est loin d'être acquise. Le sera-t-elle un jour? Ceci est un autre débat...

Le tableau suivant reprend l'essentiel des données développées ci-dessus.

Fonction Terminologie générale		Classe grammaticale	Identification	Exemples	Terminologie particulière
COMPLÉMENTS DU NOM					
Complément direct	Non-détachement	Adj		<i>Une jolie robe</i>	Épithète
		N	P à Vêtre possible P à Vêtre impossible	<i>Une voiture rapide</i> <i>Le poète Verlaine</i> <i>Le mot vérité</i> <i>Le procès Zola</i> <i>La rue Voltaire</i>	Apposition Adjoint
Complément indirect	Détachement	Adj		<i>Pierre, malade, est absent</i> <i>Le vent souffle, violent</i>	Épithète détachée
		N N + suite interdép.	P à Vêtre possible P à Vavoir possible	<i>Mon poète préféré, Verlaine</i> <i>Agassi, 2<sup>e</sup> joueur mondial</i> <i>Agassi, (la) raquette à la main</i>	Apposition détachée Ajout détaché
Dét.	Non-détachement	Adj		<i>Rien de grave</i>	Épithète
		N N + suite interdép.	P à Vêtre possible P à Vêtre impossible P à Vavoir possible	<i>La ville de Paris</i> <i>Le mois de mai</i> <i>Le livre de mon ami</i> <i>La charité envers les autres</i> <i>L'araignée au ventre blanc</i>	Apposition Adjoint Ajout
		N	P à Vêtre impossible	<i>Un long temps passa, de méditation</i>	Adjoint détaché

### 3.2 Démarches d'apprentissage

Précisons d'entrée de jeu que nous considérons les activités grammaticales à l'école secondaire comme des activités d'éveil scientifique sur un objet particulier, la langue. Cela suppose des démarches d'observation, de classement et de manipulations débouchant, autant que possible, sur la formulation d'hypothèses explicatives. En ce sens, le recours à un manuel de grammaire, quel qu'il soit, nous apparaît comme l'étape ultime de la démarche pour confirmer ou infirmer la validité des hypothèses émises ou pour compléter celles-ci<sup>14</sup>.

Précisons aussi les limites de ces suggestions: elles portent sur l'aspect morphosyntaxique du complément du nom et proposent, très accessoirement, une ouverture vers les points de vue sémantique et stylistique; elles ne sont pas davantage une préparation de leçons: tout au plus des points de repère, des balises signalant *un* itinéraire dont le seul juge reste l'enseignant. Elles concernent les premières années de l'enseignement secondaire.

#### *Préalables*

Au point de vue des connaissances grammaticales, l'élève doit être capable:

- de reconnaître un nom, un adjectif, une préposition (ou un mot de relation);
- de reconnaître les groupes de mots dans une phrase;
- de reconnaître, dans un groupe du nom, la base (ou le centre ou le noyau) et les éléments qui en dépendent, appelés éléments subordonnés;
- de distinguer une relation de subordination et une relation d'interdépendance.

Au point de vue du savoir-faire, l'élève doit être capable:

- de classer des éléments, c'est-à-dire de trouver des critères pertinents de classement, de les expliciter

14. D. Leeman propose ici même une démarche inverse, où le manuel de grammaire est le point de l'activité grammaticale en classe.

- (pas nécessairement en termes grammaticaux) ou, au moins, de se servir des critères proposés par l'enseignant;
- de construire une phrase à verbe *être/avoir*.

### *Objectifs à atteindre*

Au minimum, être capable de distinguer le complément du nom sous forme d'adjectif des autres compléments du nom (implications orthographiques).

Au maximum, être capable de reconnaître et de justifier les différentes formes du complément du nom et savoir les utiliser.

### *Apport des matériaux*

Recherche par les élèves, à partir de documents divers (textes littéraires ou non, articles de presse) de groupes du nom ou de phrases comprenant des groupes du nom qui, à leurs yeux, sont construits autour d'un nom et d'une expansion. Pas d'intervention de l'enseignant, sauf pour vérifier la compréhension de la consigne de recherche.

À partir des matériaux apportés par les élèves, sélection par l'enseignant de deux corpus représentatifs, c'est-à-dire comprenant un nombre suffisant de groupes du nom ou de phrases illustrant les constructions du groupe du nom. Apport éventuel par l'enseignant d'exemples pour les constructions non représentées.

Corpus 1: base du travail fait en classe (par groupe/individuellement; avec/sans aide de l'enseignant).

Corpus 2: base de vérification des constats établis après la construction de la notion.

### *Travail de classement sur le corpus 1*

Comparaison, par les élèves, des différentes constructions, c'est-à-dire recherche des ressemblances et des différences sous forme d'un tableau à double entrée: en ordonnée, les exemples; en abscisse, les ressemblances et les différences observées, formulées librement (métalangage facultatif). Supervision éventuelle de

l'enseignant pour la construction du tableau; ne pas s'attacher au métalangage, mais veiller à une formulation claire des observations.

Synthèse des observations au tableau par la construction d'un tableau à double entrée par l'enseignant, qui veillera:

- à reprendre les observations faites par l'élève;
- à formuler les entrées en termes grammaticaux et à expliquer ceux-ci;
- à rejeter éventuellement, avec justification, des entrées jugées non pertinentes;
- à ne rien ajouter qui n'ait été observé par les élèves: le tableau doit représenter ce qu'ils savent déjà, au moins implicitement; seul ajout éventuel: une entrée «terminologie» telle qu'elle a pu être utilisée dans la scolarité antérieure.

### *Construction de la notion de complément du nom*

Démarche générale: partir du tableau à double entrée et le compléter si nécessaire; hiérarchiser les entrées par ordre d'importance des propriétés de chaque construction; comparer les séquences qui se ressemblent; s'entendre sur la terminologie à utiliser.

Ordre d'approche des notions: probablement le complément du nom-adjectif d'abord (construction la moins complexe, impact orthographique); ensuite le complément du nom-nom en construction prépositionnelle, puis non prépositionnelle.

Complément du nom-adjectif:

- comparer les constructions détachées/non détachées: accord, mobilité, pauses/ponctuation: sens du (non-)détachement; limite du détachement.
- choix de la terminologie;
- éventuellement, étude des constructions indirectes du complément;
- prolongations:

- indispensables: formation du féminin/du pluriel des adjectifs; cas d'invariabilité;
- facultatives: place de l'adjectif dans le groupe du nom; sous-classes des adjectifs;

— vérification de ces observations sur les exemples du corpus 2.

Complément du nom-nom:

- pour la construction directe: comparer deux constructions d'apparence identique dans lesquelles la transformation en attribut (qui ne va pas de soi pour les élèves) pourra être suggérée: *La comédie de Molière* vs *La comédie de l'Avare*; vérifier les possibilités de transformation sur d'autres éléments du corpus; modification des déterminants; limites du détachement;
- pour la construction directe où le nom n'a pas de suite interdépendante: même démarche;
- pour la construction directe où le nom a une suite interdépendante: vérifier la relation d'interdépendance; constater l'impossibilité de la transformation en attribut et la possibilité d'une phrase à verbe *avoir*; mobilité du complément; déterminant du nom;
- choix de la terminologie pour distinguer les trois constructions;
- prolongations:
  - relation d'identité/d'inclusion;
  - constructions métaphoriques;
  - caractère obligatoire/facultatif de la préposition;
  - rapport entre la préposition et les sous-classes de noms propres (de personnes, de villes, d'îles...: *le poète Verlaine, la ville de Paris, l'île de Ré...*);
  - du complément du nom au nom composé: *pomme de terre, talon d'aiguille, entrecôte-minute...*
- vérification de ces observations sur les exemples du corpus 2.

### *Au-delà de la morphosyntaxe*

La valeur sémantique des compléments du nom: détermination/ caractérisation; identification/qualification; circonstances;

Les variations d'écriture à partir des compléments du nom (avec/sans équivalence sémantique):

— de l'épithète à l'adjectif:

*l'air marin – l'air de la mer.*

*la température au pôle – la température polaire – une température polaire.*

— de l'épithète à la subordonnée circonstancielle:

*Le président, malade, n'assistera pas à la réunion – Le président n'assistera pas à la réunion parce qu'il est malade.*

*Le président, malade, assistera néanmoins à la réunion – Bien qu'il soit malade, le président assistera à la réunion.*

— de l'apposition à la relative/à la circonstancielle/à deux phrases:

*Agassi, 2<sup>e</sup> joueur mondial – Agassi, qui est le 2<sup>e</sup> joueur mondial. Cet idiot de conducteur a freiné trop tard – Ce conducteur est idiot: il a freiné trop tard.*

### *Au-delà des premières années de l'enseignement secondaire*

Dans les années terminales du secondaire<sup>15</sup>, on pourra approfondir la réflexion par la lecture critique et comparative de textes de grammairiens ou de linguistes ayant trait aux compléments du nom: voir dans les références bibliographiques les ouvrages suivis d'un astérisque.

---

15. Rappelons que le secondaire comporte six degrés en Belgique; il intègre en quelque sorte les deux années du collège québécois.

## CONCLUSION

Les propositions que nous avons développées ici modifient quelque peu la vision traditionnelle du complément du nom; elles ne procèdent pourtant pas du plaisir du changement pour le changement. Au contraire, elles n'ont d'autre modeste ambition que d'introduire de la cohérence dans la description d'un fait de langue. C'est à nos yeux la seule garantie d'apporter à l'enseignement grammatical un peu de cette rigueur intellectuelle que réclame René Rioul dans la phrase citée en exergue de cet article. Rigueur qui s'impose à l'enseignant, de manière impérative, dans sa formation initiale et continuée, et qui, par lui, par son savoir et par son savoir-faire, fera découvrir à l'élève que l'étude de la langue peut être autre chose qu'un ensemble de règles normatives et d'étiquettes rébarbatives.

## Références bibliographiques

### Bibliographie de base

- BAYLON, C. et FABRE, P. (1973). *Grammaire systématique de la langue française*, Paris: Nathan.
- BONNARD, H. (1982). *Code du français courant*, Paris: Magnard.
- GOBBE, R. et TORDOIR, M. (1986). *Grammaire française*, Saint-Laurent: Éditions du Trécaré.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris: Presses universitaires de France.

### Autres références

- BAGUETTE, A. ET MOREAU, M.-L. (1985). «Un nouveau code de terminologie», *Enjeux*, 7, 122-136.
- CHERVEL, A. (1977). *Histoire de la grammaire scolaire... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. Paris: Petite Bibliothèque Payot.
- CIRCULAIRE N° 75-250 DU 22 JUILLET 1975, Bulletin officiel n° 30 du 31 juillet 1975.

- CODE DE TERMINOLOGIE (1960).** Bruxelles: Ministère de l'Instruction publique.
- CODE DE TERMINOLOGIE (1986).** Bruxelles: Ministère de l'Éducation nationale.
- DESSAINES, M.** (1966). «L'apposition: une fonction ou un mode de construction asyndétique», in *Mélanges Grevisse.*, Gembloux: Duculot.\*
- DESSAINES, M.** (1971). *Recherche linguistique et enseignement*, Gembloux: Duculot.
- GARDÈS-TAMINE, J.** (1990). *La grammaire 2*, Paris: A. Colin.
- GRAMMAIRE LAROUSSE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN (1964).** Paris: Larousse.
- GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE (1971-1978).** Paris: Larousse (articles sur l'apposition et l'épithète).\*
- GREVISSE, M. et GOOSSE, A.** (1986). *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot.
- GREVISSE, M. et GOOSSE, A.** (1989). *Nouvelle grammaire française*, Paris-Louvain-la-Neuve: Duculot.
- LE BIDOIS, G. et R.** (1971). *Syntaxe du français moderne*, Paris: Picard.
- RIOUL, R.** (1983). «Les appositions dans la grammaire française», *Information grammaticale*, 18, 21-29.\*
- WAGNER, R.-L. et PINCHON, J.** (1962). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris: Hachette.
- WILMET, M.** (1986). «Apposition, épithète détachée et attribut», *Enjeux*, 10, 65-69.

NOUVELLE  
ÉDITION  
REVUE ET  
AUGMENTÉE

## Pour un nouvel enseignement de la grammaire

Enfin le virage est pris! Les nouveaux programmes s'engagent résolument dans la voie d'un nouvel enseignement de la grammaire afin de répondre aux besoins de nos élèves.

Pour mieux négocier ce virage, voici un ouvrage essentiel qui contribuera à enrichir les apprentissages des élèves et à accroître l'efficacité de l'enseignement.

Dans un ouvrage remarquable par la qualité, la variété et l'accessibilité de ses textes, le collectif **Pour un nouvel enseignement de la grammaire** propose:

- une didactique de la grammaire au cœur de l'apprentissage de l'écriture;
- une perspective multidimensionnelle de l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire: grammaire de la phrase, grammaire du texte, orthographe, lexicologie, communication et discours;
- une description cohérente et simplifiée du fonctionnement de la langue;
- des démarches actives passionnantes.

Pour vous, enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire, qui voulez rendre l'apprentissage de la grammaire utile, formateur, voire passionnant pour vos élèves, voici des propositions didactiques concrètes et stimulantes sur les directions à suivre et les écueils à éviter pour relever le défi d'un nouvel enseignement de la grammaire.



**Suzanne-G. Chartrand** a réuni ici des didacticiens, des pédagogues et des chercheurs du Québec, du Canada français et d'Europe: R. Blain, R. Chartrand, G. Chevalier, J. Cyr, C. Fisher, E. Genevay, C. Germain, R. Gobbe, D. Leeman, M. Nadeau, M.-C. Paret, S. Reboul, C. Simard, C. Vandendorpe.

Après avoir enseigné au secondaire pendant plusieurs années, **Suzanne-G. Chartrand** a acquis une formation en didactique du français (Ph.D.). Ses recherches et ses interventions portent sur la didactique de la grammaire et de l'argumentation. Collaboratrice scientifique au programme de français du ministère de l'Éducation du Québec (1994-1996) et professeur associée à l'UQAM, elle dirige actuellement la rédaction d'une grammaire pédagogique pour les élèves du secondaire.

Collection  
**Théories et pratiques  
dans l'enseignement**  
dirigée par Gilles Fortier

ISBN: 2-89381-395-X



9 782893 813950